

Compte-rendu du Bureau du SIVU du 17 mars 2011 à Beauchastel

Élus présents : Maurice QUINKAL, Laurent CLÉREL, Patricia CURTIUS, Didier PICHERAL, Vincent MOUNIER, Jean-François ROCHE, Marc LECOMTE.

Agents présents : Daniel SUSZWALAK, Bernard ARNAUDON, Ludovic BAYLE, Christelle CAILLE, Henry-Pascal ELDIN, Dominique WOJYLAC.

1 - Programme « Écoles Internet »

Le Label « École Internet » a été initié, tout comme le Label « Ville Internet », par l'Association des Villes Internet. Il a pour objet de promouvoir les usages d'Internet pour tous les élèves des écoles maternelles et élémentaires francophones, dans le temps scolaire et hors temps scolaire.

Le SIVU des Inforoutes a été sollicité par l'Association pour qu'il accompagne les écoles de ses communes adhérentes. Il est en effet l'interlocuteur privilégié des écoles en matière d'informatique et d'internet. Il a équipé 91 écoles dans le cadre du plan « Écoles Numériques Rurales » et maintient le matériel informatique de l'ensemble des écoles de ses communes adhérentes (près de 400 écoles). De plus, dans le cadre du plan « ENR », son équipe forme les instituteurs à leurs nouveaux outils d'enseignement.

Les élus sont amenés à se prononcer sur cette proposition.

Ils décident de ne pas y répondre favorablement cette année. Il leur apparaît prématuré d'engager les écoles dans une réflexion sur les technologies de l'information et de la communication qu'elles utilisent depuis peu avec leurs élèves. De plus, 20% des formations des enseignants reste à effectuer dans le cadre du plan ENR.

Cette décision n'empêche aucunement les écoles de postuler au Label « École Internet » par elles-mêmes. Nous continuerons d'ailleurs à diffuser les newsletters de ce programme dans notre liste de diffusion ecoles-academie@inforoutes.fr

2 - Environnements Numériques de Travail - poursuite de la réflexion

Les Environnements Numériques de Travail se développent dans l'enseignement. Ils apportent un service complémentaire aux parents, enfants et professeurs dans leurs relations, en leur fournissant un espace commun de ressources et services en ligne.

La circulaire MENE1020076C parue au BOEN du 9 septembre 2010 rappelle d'ailleurs l'obligation du cahier de textes numérique dès la rentrée 2011.

D. Suszwalak propose à nouveau une réflexion sur les Espaces Numériques de Travail afin de proposer le service aux écoles des collectivités adhérentes. Il suggère aux élus la mise en place d'un test grandeur nature dans deux écoles primaires.

Les élus ne donnent pas leur accord pour ce projet car celui-ci ne leur paraît pas le plus pertinent dans l'enseignement primaire. En outre l'initiative doit venir de l'Inspection Académique, sinon nous risquons de ne pas être soutenus. Ce point pourrait être abordé lors d'une rencontre à programmer entre le Président et la nouvelle Inspectrice d'Académie.

Les élus demandent par contre à ce que les services du SIVU se renseignent sur le soutien accordé par le Conseil Général au développement des ENT dans l'enseignement secondaire.

3 - Plan de formation du personnel

La mise en place d'un plan de formation du personnel dans la fonction publique territoriale constitue depuis la Loi n°2007-209 du 19 février 2007 une démarche obligatoire pour les collectivités.

Une première ébauche de ce plan a été réalisée au mois d'octobre, lors de la réunion annuelle du personnel du SIVU des Inforoutes. L'objectif, proposé au Bureau, est de valider les idées évoquées pour qu'elles puissent ensuite être organisées par thème et présentées au Comité Technique Paritaire.

Les idées de formation émises en octobre 2010 sont évoquées une à une :

- **Former les chefs de service à l'organisation des entretiens individuels annuels** des agents qu'ils managent. Laurent Clérel n'y est pas favorable. Par expérience, il pense cette formation inutile, en tous cas dans le secteur privé. D. Suszwalak met cependant en avant les intérêts qu'elle présente dans la fonction publique territoriale : elle est très cadrée, proposée par le CNFPT, et permet d'évaluer tous les agents en utilisant une même méthode, les mêmes critères. Il conclut qu'à terme il serait souhaitable qu'elle soit mise en place.
- **Formation à la gestion d'équipe** pour les chefs de service : en cours.
- **Former des techniciens sur l'environnement Macintosh**, pour maintenir les matériels fonctionnant sous ce système, et en particulier ceux récemment installés dans les centres multimédia qui en avaient fait la demande. La formation a eu lieu, elle a été réalisée en interne.
- Les techniciens souhaitent pouvoir être formés à **Windows Server**. D. Suszwalak indique qu'ils sont en train de l'être progressivement. Ils souhaitent également être remis à niveau sur les réseaux.
- **Former à l'administration des outils de la GRAPPE**, le GRoupware d'Administration de Publication et de Partage Electronique qui sera présenté lors du comité syndical du 28 mars 2011.
- La mise en place d'un **SIG** (Système d'Information Géographique) **départemental** est actuellement en réflexion. Une fois qu'il sera proposé aux collectivités, chacun des agents techniques devra y être formé. Cette formation permettra d'assister les collectivités qui utiliseront le service.
- Le SIVU des Inforoutes est particulièrement sensible aux dépenses liées aux déplacements et plus généralement au développement durable. Elles sont chiffrées à environ 30 000 € annuels. Une formation « **éco-conduite** » a été évoquée en octobre. L'objectif serait d'apprendre à adopter une conduite plus économique.
- Le suivi d'une **formation pour se préparer aux concours** de la FPT est possible. Cela a été rappelé en octobre 2010, de même que le remboursement par le SIVU des Inforoutes des frais de déplacement et d'hébergement concernant un concours ou examen professionnel par an (admissibilité + admission).
- En octobre 2010, il était aussi question de migrer la **téléphonie sur IP**. La migration a bien eu lieu, pour le moment pour les agents basés à Saint-Agrève et Privas. La formation s'effectue en interne. Toutefois il pourrait être judicieux de prévoir une formation à l'accueil téléphonique pour le pool administratif.

- Le SIVU des Inforoutes propose l'installation d'un logiciel de gestion des bibliothèques entièrement libre (appelé **PMB**). Il forme les utilisateurs sur l'utilisation du logiciel. Il serait cependant nécessaire de mieux connaître le métier de bibliothécaire et la bibliothéconomie afin d'améliorer la formation donnée. Même réflexion concernant les logiciels métiers et **l'état-civil**.

Le Directeur mentionne aussi que le service communication suivra des formations en relation avec ses activités.

Suite à la présentation de l'ensemble des points, il est demandé aux élus leurs sentiments et éventuelles adjonctions. Les élus ne font pas de remarque supplémentaire.

D. Suszwalak demande l'avis des élus sur la possibilité pour le SIVU de réaliser les formations des agents, dans le cadre du DIF, hors de leur temps de travail.

Les élus souhaitent unanimement que les formations soient effectuées dans le temps de travail.

4 - Proposition d'adhésion formulée par l'association ACIDD

L'Association ACIDD (Association Communication et Information pour le Développement Durable) formule une proposition d'adhésion d'un montant de 5 000 €.

Le Bureau refuse cette adhésion trop coûteuse et dont l'intérêt pour le SIVU n'est pas démontré.

5 - Accès publics isolés – Finalisation de la réflexion

Plusieurs points d'accès publics, n'ayant pas répondu à l'appel à projets « renouvellement des équipements informatiques des accès publics à Internet », ont fait l'objet d'un traitement spécifique.

Est fait un bilan de ces demandes :

- à Villevocance, le projet de Relais de Services Publics n'a pas vu le jour pour le moment,
- à Vinézac, le projet n'a pas non plus avancé à notre connaissance,
- la commune de Saint-Marcel-d'Ardèche demande à être équipée d'un PAPI (dossier en cours d'étude par notre commission)
- la commune de Saint-Michel de Chabrillanoux souhaiterait que soit renouvelé le matériel de sa bibliothèque.

La demande de Saint-Michel de Chabrillanoux amène le SIVU à se poser la question du renouvellement du matériel des bibliothèques qui avaient été équipés lors du plan précédent, subventionné par le Conseil Général, et de la prise en charge financière du nouveau plan, s'il avait lieu.

D. Picheral : il faudrait que 30% au moins du renouvellement soit pris en charge par la collectivité. M. Clérel est favorable à une participation des collectivités. D. Suszwalak rappelle que les syndicats mixtes ne peuvent pas subventionner leurs collectivités adhérentes.

D. Suszwalak : Le PAPI est une structure qui est encadrée par les conventions. Dans les bibliothèques, on ne sait pas toujours comment le matériel est utilisé. Jean-François Roche rappelle toutefois que la BDP réalise une enquête annuelle sur les usages.

Il est envisagé de mettre en place un tarif de location très avantageux, incluant la maintenance, à destination exclusive des postes isolés destinés à l'accès public. L. Clérel estime que la maintenance constitue la plus-value du SIVU et donne une image positive du Syndicat.

D. Suszwalak propose d'intégrer l'opération dans la grille des tarifs, et de la présenter au Comité

Syndical du 28 mars 2011. Les élus approuvent cette proposition.

6 - Organisation du prochain Comité syndical

Le prochain Comité syndical aura lieu le lundi 28 mars à 18h30 à Chomérac. Le principal point à l'ordre du jour concerne le vote du budget. P. Curtius présentera les comptes et le budget de la Régie, D. Picheral ceux du budget principal.

Le bureau virtuel GRAPPE sera lui aussi présenté de façon la plus interactive possible.

Questions diverses :

1- La refonte du site e-ardeche.fr, portail grand public des Inforoutes, est en réflexion depuis le début d'année 2010. Sa réorganisation implique un important travail, car il présente un grand nombre d'informations. Il est à la fois :

- un portail des communes ardéchoises,
- un portail des référencements de sites Web,
- un annuaire des élus,
- un géoportail,
- un portail des accès publics à Internet.

Y sera également intégré le réseau des salons de visio-conférence que le SIVU déploie.

Dominique WOJYLAC est seul développeur Web du site. Il rappelle qu'aujourd'hui le site est basé sur un langage à la fois statique et dynamique qui ne permet pas une administration optimale. Il souhaite faire migrer le site sous le logiciel libre SPIP. Cette migration pose la question de la réorganisation des bases de données, des liaisons qu'elles ont entre elles, l'architecture ayant peu évolué depuis l'origine il y a maintenant presque 15 ans.

Afin de construire un système robuste, D. WOJYLAC demande au Bureau s'il serait possible de bénéficier d'une expertise externe en la personne de Camille LAFITTE. C. LAFITTE et lui-même ont déjà travaillé ensemble sur le projet Campagnol.fr. L'enveloppe devrait se situer entre 1000 et 2000 €.

Les élus y sont favorables.

D. WOJYLAC leur soumettra le budget qu'il s'agirait d'allouer à la prestation ainsi que les missions précises de C. LAFITTE.

2- Le Bureau est informé qu'un groupe de travail doit se réunir début avril sur l'avenir du service « création de sites web » afin d'anticiper le départ à la retraite d'un agent. Il est composé de M. Quinkal, L. Clérel, D. Suszwalak et D. Wojylac.